

S'isehafel



Zinswiller

2^{ème} trimestre 2020

**Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,**

Ce dernier bulletin municipal de notre mandature me permet de retracer dans les grandes lignes les projets effectivement réalisés et ceux en cours depuis 2008. Les principaux travaux réalisés concernent :

*** Pour le budget général**

- Achats de terrains divers + arpentage	arrondi 110 000 €
- Associations > remplacement achat matériel + subventions	arrondi 20 000 €
- Aménagement > rue Creuse	arrondi 153 000 €
- Ecole > achat matériel informatique + réfection toiture (école primaire)	arrondi 45 000 €
- Travaux aux 2 églises	arrondi 240 000 €
- Aménagement entrée du village > côté Offwiller	arrondi 190 000 €
- Aire de jeux des enfants > renouvellement	arrondi 41 000 €
- Reconstruction pont de la Zinsel (salle des fêtes)	arrondi 300 000 €
- Aménagement entrée du village + extension + sécurisation > rue d'Uhrwiller	budget approuvé 940 000 €

*** Pour le budget assainissement**

- Mise à niveau station d'épuration + mise en place silo à boue textile	arrondi 230 000 €
- Renforcement et renouvellement du réseau assainissement + séparatif eaux pluviales (rue des Peupliers et cité Eichelbach)	arrondi 230 000 €
- Rue d'Uhrwiller + Extension	budget approuvé 268 000 €

*** Pour le budget eau**

- Périmètre de protection aux sources et au réservoir	arrondi 90 000 €
- Renforcement réseaux > rue des Peupliers + Cité Eichelbach	arrondi 150 000 €
- Renforcement réseau > rue Creuse	arrondi 100 000 €
- Rue d'Uhrwiller + extension	budget approuvé 50 000 €

• Budget chaufferie bois

- Mise en place d'une chaufferie collective au bois	arrondi 363 000 €
---	-------------------

Je tiens à préciser que tous ces investissements ont été réalisés en autofinancement, sauf les deux entrées de village en venant d'Offwiller et d'Uhrwiller qui ont nécessité deux prêts.

En réponse aux remarques de certaines personnes, je conçois qu'on peut mieux faire mais il faut tenir compte du budget de notre village. Bien entendu, on aurait pu augmenter les impôts ou emprunter davantage mais il ne faut pas oublier que tout crédit nous engage et doit être remboursé. Malgré tout ce qui se dit, je crois que notre village a fière allure. Je tiens aussi à répondre, suite à des propos véhiculés via les réseaux sociaux que je ne partage pas du tout ces propos et je suis attristé pour ceux qui les partagent. Nous avons la chance de vivre dans une démocratie et l'élection du 15 mars était démocratique. Le résultat correspond donc au choix des votants et il faut savoir accepter le résultat. Je souhaite bonne chance à la nouvelle équipe municipale. Mes mandats m'ont apporté de nombreuses joies et satisfactions mais aussi des déceptions et peines et je tiens à remercier mon équipe, qui s'est investie auprès des plus jeunes et des moins jeunes et dans les différentes associations. J'ai pu compter non seulement sur eux mais aussi sur des conjointes et conjoints. Encore MERCI pour toutes ces années passées ensemble au service de notre commune.

Votre ancien maire
Eyere àlt maire
Alphonse Meyer
sowie de àlt
gemeineràt



CALENDRIER

- 8 mai** Cérémonie de la Victoire de 1945 au Mémorial à 11 h 15 suivie du verre de l'amitié à la salle des fêtes
- 10 mai** Confirmation à 10h en l'église d'Offwiller : Timéo Sand – Axelle Wendling – Elise Ziller
- 17 mai** Repas paroisse protestante à 11h45 à la salle des fêtes
- 24 mai** Première communion à 10h en l'église de Zinswiller : Priéto Mélina
- 31 mai** 6^{ème} marche gourmande - Union des Associations à 10 h 15, départ à la salle des fêtes
- 07 juin** Journée de pêche à la truite à partir de 9h
- 12 juin** Fête de l'école organisée par l'association les « Z'écoliers » à 16 h 30, à la salle des fêtes

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, ces manifestations sont susceptibles d'être reportées ou annulées.

Décès

Glad née Oppenhauser Marie le 31/12/2019, 76 ans

Sold Louis le 17/03/2020, 75 ans

Lazarus née Faessel Irène le 25/03/2020, 86 ans

Naissance

Krisch Dorer Lylio, né le 29 janvier 2020,
fils de Krisch Aurélie

Osswald Zoé, née le 22 février 2020,
fille de Osswald Jonathan et de Kaff Laurine

Anniversaires des personnes âgées de 70 ans et plus

Avril

01	Mme Brucker Anne	87 ans
04	Mme Machi Alice	78 ans
04	Mme Schauli Margot	70 ans
06	Mme Schwerer Arlette	83 ans
08	Mme Pfeiffer Monique	75 ans
09	Mme Ober Marie-Odile	73 ans
11	M. Schiestel André	80 ans
16	M. Treu Ernest	81 ans
17	Mme Holzmann Irma	74 ans

Mai

01	Mme Weil Emma	85 ans
05	Mme Wernert Marie Albertine	81 ans
16	Mme Eyermann Marie	89 ans
17	M. Schwerer Joseph	88 ans
21	M. Gullung Gérard	71 ans
25	Mme Gullung Evelyne	70 ans
27	Mme Baumann Marie	91 ans
29	M. Muehlheim Gérard	73 ans
31	Mme Lucas Mariette	83 ans
31	M. Lorentz Gérard	78 ans
31	Mme Neu Liliane	72 ans

Les grands anniversaires

90 ans Mme Grunewald née
Marie-Jeannette Schmitt le 22 juin

85 ans Mme Weil
née Emma Wolf le 1^{er} mai

80 ans M. Schiestel André le 11 avril



Juin

02	Mme Merkling Nicole	82 ans
06	Mme Gruber Odile	79 ans
07	M. Pfeiffer Roland	79 ans
07	Mme Roessler Gabrielle	70 ans
08	Mme Laval Arlette	70 ans
12	Mme Ober Marie-Thérèse	81 ans
18	Mme Bernhardt Yvonne	92 ans
18	Mme Klein Marie	81 ans
22	Mme Grunewald Marie Jeannette	90 ans
25	Mme Weitel Marie Antoinette	82 ans
26	Mme Linder Colette	83 ans





Albert Schauli mis à l'honneur

Courant janvier, l'Union des Associations a tenu son assemblée générale. Une soirée avec des bilans, des perspectives et les bien nécessaires compte-rendus chiffrés. Ce qu'il faut retenir de cette assemblée, c'est le résultat positif des manifestations organisées au courant de l'année, que ce soient les fêtes comme le 14 juillet, le messti, la marche gourmande ou la fête de la tarte flambée qui rassemblent de plus en plus de visiteurs.

Cette assemblée générale a aussi été l'occasion de rendre hommage à l'implication d'un membre actif de longue date, Albert Schauli. Pas un messti, pas une fête nationale sans qu'il ne vienne apporter son aide précieuse, et cela depuis des décennies. Le président de l'Union, Sébastien Doméraki, a remis un panier garni récompensant cette implication exemplaire dans la vie associative du village.

DYNAMISME DE LA COMMUNE

Merci à tous les participants !

Théâtre - De verfaht Sittesprùng

Pour cette saison 2020, la section théâtre de la CSF a proposé à son fidèle public une comédie en 3 actes de Raymond Bitsch, De verfaht Sittesprùng. Un nouveau metteur en scène Serge Hoehlinger, a habilement fait ses débuts avec la troupe. Sur 3 samedis soirs et un dimanche après-midi, les acteurs ont assuré le rire et la bonne humeur avec cette truculente pièce dans le pur style du théâtre alsacien. L'intrigue ? Rodolphe, maire du village, un vrai tyran machiste, voit d'un très mauvais œil que son fils Rolf se marie aussi jeune, de plus avec une Lorraine ! Les circonstances veulent qu'un cirque demande à faire une représentation dans le village. Rodolphe refuse, mais tombe amoureux d'une artiste, qui de plus est, lui donne un rendez-vous... Comment Rodolphe va-t-il s'en tirer, entre Mathilde, sa femme, Amédée, son complice pour le couvrir pour le rendez-vous, et bien d'autres personnages qui ne lui sont vraiment pas bienvenus dans son histoire. Et comme souvent dans ce genre de pièce, la chute a été pittoresque, mais l'honneur est resté sauf !





Repas du club de loisirs

Carnaval du mercredi récréatif

L'activité du « Mercredi Enfants » a été intense en ce mois de février. La trentaine de jeunes, avec les monitrices et les mamans ou mamies bénévoles, a eu 3 demi-journées importantes.

Le mercredi 12, outre les bricolages pour la Saint Valentin, une activité gastronomique était de la plus haute actualité. Quelques jours après la Chandeleur, la préparation de la pâte puis la confection de crêpes s'imposait.

Les 24 et 25 février, pendant les vacances le groupe s'est à nouveau retrouvé, avec le thème incontournable pour cette période de l'année, carnaval. Tout le monde était déguisé, laissant libre cours à cette poésie de s'évader dans un monde imaginaire...



Cigognes, le nid a trouvé ses hôtes

Cethiver, après la période des décorations de Noël, la nacelle a été mise à profit pour intervenir sur les nids de cigognes sur les écoles.

Le nid de l'école maternelle a eu droit à un traitement particulier. Il a été regarni avec de la paille et du fumier de cheval, ce qui offre une base non négligeable à la construction de l'habitat pour la saison de ces migrateurs.

Depuis une dizaine de jours, un couple de cigognes y est confortablement installé.



Inscription à l'école

Les inscriptions à l'école de Zinswiller se feront : le **samedi 25 avril de 10h à 12h**.

En cas d'indisponibilité à ces dates ou horaires, merci de contacter l'école pour prendre un rendez-vous. Pour inscrire votre enfant, veuillez vous munir :

- de votre livret de famille ;
- du carnet de santé de l'enfant à jour ou les certificats de vaccinations obligatoires ;
- d'un justificatif de domicile (facture récente de moins de trois mois) ;

- de la dérogation délivrée par la mairie de Zinswiller si vous n'habitez pas la Commune.

Les futurs petits pourront bénéficier d'un moment de découverte de l'école maternelle le **vendredi 5 juin de 14h à 15h30**.



Incivilités, ce n'est pas prêt de s'arrêter

Une fois de plus, un employé communal a fait une découverte dont on se serait bien passé. Dans une zone boisée près du village, plusieurs sacs poubelle ont été jetés en pleine nature par une personne sans scrupules et surtout sans respect pour quoi que ce soit. Cette solution de facilité n'est absolument pas admissible, quand on considère la fréquence de la collecte des poubelles ou la proximité d'une déchetterie.

Mais ces actes demeurent rarement impunis, soit on peut remonter jusqu'au fauteur de trouble par le contenu des sacs, soit il y a toujours quelqu'un qui voit quelque chose. Alors...



Voyage dans le passé de Zinswiller....

Texte proposé par Marcel Krebs

Ceci à moins que, s'il veut se repentir, il ne verse en plus à ce monastère précité l'équivalent de la valeur des biens mêmes qui furent détournés et qu'il soit contraint de payer comme amende trois aurlivres d'or et cinq livres (en poids) d'argent et qu'il n'arrive en aucune façon à atteindre ce qu'il revendique.

Que le présent testament demeure intangible et inviolé et afin qu'il soit inattaquable, je fais un signe de la main pardessus ainsi que les témoins que j'ai sollicité par une stipulation ci-jointe et qui ont souscrit.

Par acte public au monastère de Wizenburg le 15 juin 742, au cours de la première année du gouvernement de Carloman après la mort de Charles (Charles Martel).

Témoins : Luitfridus et Theutila qui exigèrent la rédaction de ce testament, les autres témoins Hilfridus son fils, Ruadhardus, Offrini, Fricguni, Sigiricho, Sigfrido, Wicbaldo, Harisicho.

Appelé comme témoin moi-même Theutegarius j'ai rédigé et souscrit

Zinswiller se situe à la sortie de la vallée de la Zinsel sur un chemin celté reliant Bouxwiller à Niederbronn. On peut admettre que le site a été peuplé très tôt. Diverses découvertes dans les alentours du village le confirment. Au musée de Haguenau se trouve une hache en pierre polie datant de l'Age de pierre. De l'ère romaine émane toute une série d'objets trouvés entre 1835 et 1865 malheureusement dispersés par des collectionneurs indéclicats. Au pied du Rebberg (Reiberg) non loin du chemin entrant à droite à environ 1200m du village vers Offwiller a été découvert en 1847 un lieu de sépulture avec une trentaine de tombes du 2^{ème} et 3^{ème}

siècle. Les tombes comportaient des pierres en grès avec une ouverture centrale pour déposer l'urne funéraire. Des traces de combustion laissent présager que les morts ont été incinérés sur place. En 1865, lors de l'arrachage d'un vignoble au même endroit, on trouva plusieurs tombes identiques avec les urnes ainsi que 5 pièces de monnaie romaine et des sculptures représentant sans doute des dieux sur des plaques de grès de taille plus importante. Près du même endroit on découvrit les ossements de guerriers germaniques inhumés dans des cercueils en grès brut.

Près du lieu-dit « Gemeindekirschbaum » là ou le chemin montant derrière le cimetière actuel rejoint le chemin longeant la forêt on a retrouvé une belle urne en forme de maison d'une hauteur de 38 cm, d'une largeur de 30 cm avec une niche de 10 cm de profondeur pour déposer les cendres. Un soleil sculpté orne le pignon. Les archéologues admettent une origine datant du 2^{ème} siècle après JC. C'est l'un des plus beaux modèles trouvés en Alsace (à voir au musée archéologique de Niederbronn les bains).

Le nom de notre commune a vraisemblablement des origines celtes ; son premier nom était DINTZEL et après ZINZILA (en 804).

Historiquement ZINSWILLER (le hameau sur la Zinsel) est mentionné pour la première fois en 742 sous le nom de CINCIONES-VILARE dans le testament de donation évoqué plus haut et plus tard sous le nom de ZINZIN-VILARE (en 746).

Le duc Luitfridus II était un arrière-petit-fils du duc Etichon-Adalric le père de Ste Odile la patronne de l'Alsace.

A suivre...

Journées « fleurissement »

Les membres bénévoles et les élus du groupe de travail communal de fleurissement lancent une invitation à toute personne intéressée à la plantation des jardinières, **samedi 16 mai à 8h** et des massifs, le **samedi 23 mai dès 8h**.



Photo d'archive

Nouveau dispositif aide a l'habitat

Le Département du Bas-Rhin a adopté sa nouvelle politique départementale en faveur de l'habitat dont le but est d'encourager les propriétaires à sauvegarder et à restaurer les constructions remarquables datant d'avant 1948.

La Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains est partenaire à ce dispositif, c'est pourquoi le conseil communautaire lors de sa réunion du 3 février 2020 a approuvé ce nouveau dispositif d'aide à l'amélioration et à la sauvegarde de l'habitat mis en place par le Département qui est entré en vigueur au **5 février 2020**.

Qui peut en bénéficier ?

Une aide pour :

- les travaux de sauvegarde et de valorisation ;
- les résidences principales occupées par leur propriétaire ou mise en location par un bailleur privé ou public, une commune, un Etablissement Public de Coopération Intercommunale ou une association.

A quelles conditions ?

Les aides du Département sont accessibles aux propriétaires sans plafonds de ressources. Elles sont calculées par type de travaux et plafonnée à 10.000 € par logement et se cumule à une aide de l'intercommunalité (complément de 31,33 % de la participation départementale). Ces aides sont également cumulables avec les aides de l'ANAH le cas échéant (cf. PIG, sous conditions de ressources).

Quels travaux peuvent être subventionnés ?

Le Département contribue au financement des travaux de :

- charpente, structure, maçonnerie,
- couverture, menuiserie extérieure, pan de bois,
- enduit de façade (y compris travaux préparatoire et peinture), reprise des éléments en pierre ou en métal,
- isolation des parois verticales, des rampants, des planchers-combles, des planchers-bas (matériaux biosourcés et naturels), VMC, double-flux.

Les travaux doivent être réalisés par des professionnels.

Pour vous accompagner

Les partenaires du Département sont vos interlocuteurs privilégiés dans votre démarche de demande de subvention. Ils pourront également vous conseiller pour la réalisation technique de votre projet.

SYCOPARC – Mme Anne RIWER :

03 88 01 49 59.

contact@parc-vosges-nord.fr



Photo d'archive

Cérémonie de commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Cette manifestation, qui débutera à **11 h 15**, sera à nouveau rehaussée par la présence des élèves de l'école du village, des autorités militaires, des sapeurs-pompiers et bien entendu de l'entente musicale d'Oberbronn – Zinswiller. Après la manifestation et la dépose d'une gerbe au mémorial, la municipalité offrira le verre de l'amitié à la salle des fêtes. Cordiale invitation à tous !

INFOS

6^{ème} Marche gourmande de la Zinsel

Dimanche 31 mai aura lieu la Marche gourmande organisée par l'Union des Associations de la Zinsel. 6 étapes gourmandes sur un parcours de 10km pour toute la famille. Boisson à volonté tout au long du parcours.

Et après la marche, à partir de 17h, à la salle des fêtes avec DJ Alfab : Tartes flambées, knacks, gâteaux, buvette. Dress code : lunettes de ski et bonnet à pompon. 1 apéro offert le soir à partir de 17h.

Au menu : Bretzel, Amer, Vin blanc Myrtille, bière, Soft. Pâté de viande et ses 2 crudités. Jambon au Riesling, chou rouge, pomme de terre sautées et sauce raifort. Les senteurs des pâturages. Schwarzwälder kirsch Becher. Retour des pistes avec «Kaffee-Kuchen».

La marche aura lieu par tous les temps. En cas de pluie, aucun remboursement ne pourra être effectué. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération. Pour préserver la planète, nous utilisons de la vaisselle réutilisable. Limité à 700 places. Renseignements : 06 26 96 30 64.

ESPACE RESERVATION

M./Mme.....

Adresse.....

Localité, code postal.....

Tel : Mail :

Heure de départ souhaitée :h.....

La priorité horaire se fera dans l'ordre d'arrivée des réservations.

Vous recevrez en retour une confirmation avec l'heure de départ.

Pour votre confort merci de respecter les horaires de dernier service

Adulte(s) : x 32€ =€

Enfant(s) de 6 à 12 ans : x 16€ =€

Moins de 6 ans : Gratuit.

Soit un total de€

Les chèques sont à libeller à l'ordre de l'Union des Associations de Zinswiller.

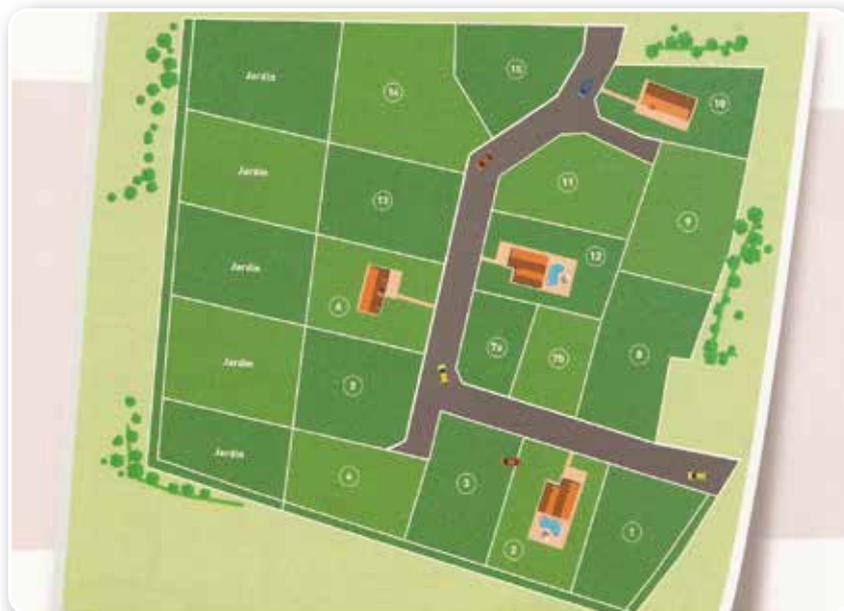
Aucune réservation ne sera prise en compte sans son règlement.

DATE LIMITE : 21 MAI 2020

Réservation et règlement à envoyer accompagnés d'une enveloppe affranchie et portant votre adresse à :

Véronique JUNG 9 rue Roedel 67110 ZINSWILLER

Les organisateurs sont couverts par une assurance RC, ils se dégagent de toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance des participants ainsi que des vols pouvant survenir durant la manifestation



Des nouvelles de la deuxième tranche du lotissement « Les vergers du Besch II »

Le permis d'aménager a été délivré en 2014 et les premières constructions ont débuté en 2015. A ce jour, sur les 15 lots prévus (16 au départ), 10 constructions sont terminées et un onzième lot est en cours de construction. Un futur acquéreur a mis une option sur un autre lot (7a + 7b). Il reste donc disponible : les lots n° 8, 10 et 12.

MEDIAPAR - Aménageur-lotisseur
5 rue de Berne - 67300 Schiltigheim
03.88.31.71.17

BIENVENUE

aux nouveaux arrivants !

Hafner Sandra au 24 rue des Clés des Champs
Fischer Nathalie au 4 impasse des Menuisiers
Nierat Nolwinn et Carole au 81 rue d'Uhrwiller
Zachary Jordan au 12 rue des Chalets
Thiesen Clémence au 70 rue d'Uhrwiller
Hamm Michael au 4 rue des Pierres
Coquerel Johnny et Herrle Rachel au 14 rue Creuse
Chevalier Thomas au 13 rue Creuse

